

Montréal, 1 décembre 2009

PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : R-3708-2009 : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2010-2011

Chère consoeur,

La présente fait suite à votre lettre du 26 novembre 2009 au sujet de la planification de l'audience qui aura lieu à compter du 7 décembre 2009 dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

L'ACEF de l'Outaouais fera entendre monsieur Mounir Gouja, à titre d'analyste. La durée de son témoignage est évaluée à 15 minutes.

L'ACEF de l'Outaouais évalue la durée du contre-interrogatoire des témoins du Distributeur de la façon suivante : panel 1 : 5 minutes ; panel 2 : 20 minutes ; panel 3 : 5 minutes ; panel 4 : 20 minutes ; panel 5 : 5 minutes. L'intervenante se réserve 5 minutes pour le contre-interrogatoire des témoins de chacun des intervenants, le cas échéant.

Enfin, la durée de la plaidoirie est évaluée à 20 minutes.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Me Stéphanie Lussier
788, rue Galt
Montréal (Québec), H4G 2P7
Tél. : (514) 761-0032
Courriel : stephanie.lussier@sympatico.ca

cc: Me Éric Fraser (Hydro-Québec)